

**Volet B**

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



06179107

Déposé au greffe du tribunal
de commerce de Dinant

le 21 NOV. 2006

Greffe

Le greffier en chef,

V. FOURNAUX
Greffier

N° d'entreprise : 0450081483

Dénomination

(en entier) **ARDENA**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : 5580 Rochefort, route de Ciney, 3

Objet de l'acte : Modification de l'objet social-Nominations**1. Première résolution : MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL:**

Monsieur Michel Fontenelle- administrateur remet au notaire le rapport dressé par le conseil d'administration ainsi que la situation active et passive de la société jointe à ce rapport arrêté au trente septembre deux mille six; ces documents sont approuvés par lui sans réserve et resteront ci-annexés.

2. Deuxième résolution: MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

L'assemblée décide de compléter l'objet social par le texte suivant:

"3)L'achat, la vente, la distribution, la commercialisation, l'importation, l'exportation, la représentation générale, de tous trains à modèle réduit et de tout matériel, produits et accessoires relatifs à l'activité de constructions de modèles réduits.

4) toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à tous travaux d'exploitation forestière, transport et commercialisation du bois.

Ces termes devant recevoir l'interprétation la plus large possible."

3. Troisième résolution:

L'assemblée décide d'ajouter le paragraphe suivant à l'article 3:

"3)L'achat, la vente, la distribution, la commercialisation, l'importation, l'exportation, la représentation générale, de tous trains à modèle réduit et de tout matériel, produits et accessoires relatifs à l'activité de constructions de modèles réduits.

4) toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à tous travaux d'exploitation forestière, transport et commercialisation du bois.

Ces termes devant recevoir l'interprétation la plus large possible."

4. Quatrième résolution: L'assemblée confère tous pouvoirs pour l'exécution des résolutions prises sur les objets qui précèdent et pour la coordination des statuts, à Monsieur Michel Fontenelle.

5. L'assemblée générale nomme en qualité d'administrateur suite au décès de Monsieur Roger Fontenelle, Monsieur Jonathan Olivier Anne-Sophie DELVOSAL, né à Namur le huit septembre mil neuf cent quatre-vingt-sept (N.N:870908-327-62), domicilié à Rochefort, Route de Ciney, 3.

Le mandat est conféré pour une durée de six ans et à titre gratuit. Monsieur DELVOSAL, ici présent et acceptant.

L'assemblée générale décide de renouveler dès à présent pour une durée de six années, le mandat d'administrateur de Monsieur Michel FONTENELLE précité qui accepte.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration ainsi composé renouvelle le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Michel FONTENELLE pour une durée de six années. Ce mandat est rémunéré.

Pour copie conforme d'extrait analytique délivré aux fins de parution aux annexes du Moniteur belge.

Sont déposés en même temps :

- une expédition de l'acte du 15 novembre 2006;
- une coordination des statuts au 16 novembre 2006.

Maître Philippe TILMANS, notaire à Wellin.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/11/2006 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature